



## OFFICE NATIONAL DES CHEMINS DE FER

*Dans le cadre de l'accompagnement de son développement, l'Office National des Chemins de Fer recrute, des candidats ayant un diplôme (Bac+2) délivré par un établissement de l'Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail ou être titulaire d'un diplôme délivré par les établissements publics, pour le poste « Agent commercial ».*

### **Conditions exigées :**

- Seuls les candidats âgés **entre 21 au moins et 35 ans au plus** à la date du 31/12/2019 seront éligibles pour le concours
- Etre détenteur **d'un diplôme délivré par un établissement de l'Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail**  
Ou  
Etre titulaire **d'un diplôme des établissements publics et ceux disposants d'équivalence délivrée par les autorités compétentes ;**
- Bonne aptitude physique ;
- Avoir **au moins une expérience de 4 ans** dans le domaine commercial du transport ferroviaire ;
- Avoir satisfait, avant 2019, à la formation qualifiante OFPPT d'Agent commercial.

Les candidats intéressés par cette offre doivent renseigner leur candidature au plus tard le **Jeu**

<http://www.concours-recrutement.ma/offre-emploi-449.html>

### **IMPORTANT :**

- Seuls les diplômes des établissements publics et ceux disposants d'équivalence délivrée par les autorités compétentes seront éligibles pour passer le concours.
- Le dossier de candidature doit comprendre les documents suivants :
  - ✓ Une copie légalisée du Baccalauréat ;
  - ✓ Une copie légalisée du diplôme délivré par l'établissement de l'Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail ou par un établissement public ;
  - ✓ Une copie légalisée d'attestation de formation qualifiante en qualité d'Agent commercial ;
  - ✓ Une copie légalisée de la carte d'identité nationale ;
  - ✓ Le CV actualisé.
- Tout dossier incomplet ou ne correspondant pas au profil recherché sera automatiquement écarté.
- Renseigner la demande de candidature à travers le lien communiqué en haut.
- Seules les candidatures reçues via internet seront traitées.